

#### Ville de Lac-Sergent

1525, chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent, Québec GOA 2JO Téléphone 418-875-4854 Télécopieur : 418-875-3805

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le lundi 2 octobre 2017, à 19H30, au lieu ordinaire des séances, au Club-Nautique, 1466, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

#### **Présences**

Monsieur René-Jean Pagé, maire Monsieur Mario Émond, conseiller Madame Hélène D. Michaud, conseillère Monsieur André Métivier, conseiller Monsieur François Garon, maire suppléant

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière et 10 personnes.

### 1. OUVERTURE

Monsieur René-Jean Pagé, maire, remercie les personnes présentes et procède à l'ouverture de l'assemblée.

### 2. <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Monsieur René-Jean Pagé, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2017
- 5. Correspondance: Voir liste
- 6. Trésorerie :
- 6.1 Rapport financier au 30 septembre 2017
- 6.2 Approbation des bordereaux de dépenses et salaires / septembre 2017
- 6.3 Présentation des « Comptes à payer octobre 2017 »
- 7. Dépôt de documents
- 7.1 État des résultats au 30 septembre 2017
- 7.2 Liste des permis émis pour le mois de septembre 2017
- 7.3 Procès-verbal du CCU / rencontre du 8 août 2017
- 8. Avis de motion
- 9. Règlements
- **9.1** Second projet de Règlement no 346-17 visant à définir les normes concernant les bâtiments secondaires et modifiant le Règlement de zonage no 314-14
- 10. Résolutions
- 10.1 Demande faite dans le cadre des règlements relatifs au PIIA
- 10.2 Achat de deux (2) lumières encastrées entrée de l'hôtel de ville
- 10.3 Subvention additionnelle à l'ANLS
- 10.4 Groupe Roger Faguy inc. / entretien préventif de la génératrice
- 11. Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles
- 12. Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour
- 13. Deuxième période de questions
- 14. Clôture de la séance
- 15. Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Garon, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

D'ADOPTER l'ordre du jour avec la modification suivante :

**AJOUT** 

17-10-201

#### **AJOUT**

17-10-202

17-10-203

#### 7.3 Procès-verbal du CCU / rencontre du 8 août 2017

#### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR 3.

Aucune question.

#### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE 18 SEPTEMBRE 2017

Séance ordinaire du 18 septembre 2017

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2017 a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes:

# EN CONSÉQUENCE.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2017.

#### 5. **CORRESPONDANCE**

La secrétaire dépose la correspondance reçue au 2 octobre 2017.

#### 6. **TRÉSORERIE**

#### 6.1 RAPPORT FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2017

La secrétaire fait la lecture du rapport financier au 30 septembre 2017.

II EST PROPOSÉ par monsieur François Garon, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE ledit rapport financier au 30 septembre 2017 soit adopté.

#### 6.2 APPROBATION DES BORDEREAUX DE DÉPENSES ET SALAIRE / SEPTEMBRE 2017

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie des bordereaux de dépenses et salaire pour la période de septembre 2017, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

Les bordereaux de dépenses et salaire pour la période de septembre 2017 dont le paiement a déjà été autorisé totalisant 47 449.00 \$ sont annexés au présent procèsverbal.

# **BORDEREAU DE DÉPENSES ET SALAIRE / SEPTEMBRE 2017**

DÉPENSES 45 478.38 \$

SALAIRE DU CONSEIL 1 970.62 \$

> TOTAL 47 449.00 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Garon, conseiller

17-10-204 ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

> QUE les Bordereaux de dépenses et salaire pour le mois de SEPTEMBRE 2017 soient adoptés tels que présentés.

# 6.3 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER / OCTOBRE 2017

La secrétaire fait la lecture des comptes à payer pour le mois d'octobre 2017.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Garon, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

**QUE** les comptes à payer du mois d'octobre 2017 / liste en annexe soient approuvés tels que présentés et que la secrétaire-trésorière procède au paiement des dépenses y figurant pour un total 2 506.18 **\$.** 

# 7. <u>DÉPÔT DE DOCUMENTS</u>

17-10-205

# 7.1 État des résultats au 30 septembre 2017

La secrétaire dépose pour être annexé au procès-verbal, les états des résultats au 30 septembre 2017.

# 7.2 <u>Liste des permis émis pour le mois de septembre 2017</u>

La secrétaire-trésorière, dépose, pour être annexé au présent procès-verbal, le bilan des permis émis pour le mois de septembre 2017.

	année 2017
Janvier	0 \$
Février	290 000 \$
Mars	5 000 \$
Avril	186 800 \$
Mai	22 150 \$
Juin	57 725 \$
Juillet	84 800 \$
Août	481 000 \$
Septembre	56 000 \$
TOTAL	1 181 475 \$

# 8. AVIS DE MOTION

# 9. RÈGLEMENTS

9.1 <u>Second projet de Règlement no 346-17 visant à définir les normes concernant les bâtiments secondaires et modifiant le Règlement de zonage no 314-14</u>

**ATTENDU QUE la Ville de** Lac-Sergent est une municipalité régie par *la Loi des cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

**ATTENDU QUE** la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) permet à la municipalité de déterminer les usages permis dans certaines zones ;

ATTENDU QU'à cette fin, il y a lieu d'amender en conséquence le Règlement de zonage numéro 314-14;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance ordinaire du 21 août 2017;

**ATTENDU QU**'une consultation publique a eu lieu le 18 septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller

Le vote est demandé par la conseillère madame Hélène D. Michaud

	pour	contre
Monsieur René-Jean Pagé, maire	X	
Madame Hélène D. Michaud, conseillère		Χ
Monsieur Mario Émond, conseiller	Χ	
Monsieur André Métivier, conseiller	Χ	
Monsieur François Garon, conseiller	Χ	

17-10-206

### ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

QUE le présent règlement portant le numéro 346-17 soit adopté

### 10. RÉSOLUTIONS

# 10.1 <u>Demande faite dans le cadre des règlements relatifs au PIIA</u>

**ATTENDU QUE** ces demandes de permis ont été analysées le 27 septembre 2017 par le Comité consultatif d'urbanisme, lesquelles apparaissent au tableau synthèse du même jour et annexé au présent procès-verbal ;

**ATTENDU QUE** le Comité consultatif d'urbanisme recommande aux membres du Conseil d'accepter les permis tels que présentés;

170, Vieux-Chemin

Rénovation bâtiment principal

# CONSEIL 17-10-207 CCU-17-09-052 Permis 2017-103

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

1410, Club-Nautique

Rénovation bâtiment principal

### CONSEIL 17-10-208 CCU-17-09-053 Permis 2017-106

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

1888, Tour-du-Lac Nord

Rénovation bâtiment principal Rénovation d'un bâtiment secondaire

### CONSEIL 17-10-209 CCU-17-09-054 Permis 2017-101

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

2416, Baie-de-l'lle

Rénovation bâtiment principal

# CONSEIL 17-10-210 CCU-17-09-055 Permis 2017-097

### EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Garon, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

2428, Baie-de-l'Ile Changement de quai

CONSEIL 17-10-211

**CCU-17-09-056**Permis 2017-102

### EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Garon, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

140, Vieux-Chemin

Rénovation bâtiment principal

CONSEIL 17-10-212 CCU-17-09-057 Permis 2017-107

# **EN CONSÉQUENCE,**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

Puisque ce projet répond à la majorité des objectifs et des critères de PIIA, le Comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction (demande initiale) assujettie au règlement sur les PIIA No. 315-14.

10.2 Achat de deux (2) lumières encastrées – entrée de l'hôtel de ville

17-10-213

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

**QUE** la Ville de Lac-Sergent procède à l'acquisition de deux luminaires encastrés de marque GSLED-WT35-MBD-120/227V-HAB BEGHELLI auprès de la firme *Lumina Design* au coût de 2 950 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire IMMOBILISATIONS – HDV 376-1001.

10.3 Subvention additionnelle à l'ANLS

17-10-214

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Garon, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

**QUE** la Ville de Lac-Sergent autorise le versement d'une aide financière additionnelle au montant de 650 \$ pour l'Association nautique du lac Sergent afin de défrayer une partie de leur cotisations d'assurances responsabilité.

**QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 271-1970 – Loisirs – Subvention Association nautique.

10.4 <u>Groupe Roger Faguy inc. / entretien préventif de la génératrice</u>

17-10-215

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Métivier, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

**QUE** le Conseil octroi le contrat d'entretien préventif de la génératrice pour l'année 2018 à la firme *Groupe Roger Faguy inc.* pour un montant de 339 \$ plus les taxes applicables. Ce contrat inclut l'inspection annuelle et l'ensemble de matériel, de même que les frais de déplacement et les tests avec transfert.

LES soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

**ET QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire 213-0510 HDV entretien et réparation.

# 11. SUIVI DU CONSEIL ET AFFAIRES NOUVELLES

# 12. <u>PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS SUR DES SUJETS HORS DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Plusieurs membres du Conseil de la Ville prennent la parole et font le bilan de leur mandat des quatre dernières années. Les membres du Conseil ont également souligné l'excellent travail et le professionnalisme du personnel de la ville.

# 13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- **Q.** (M Paul Isabelle). Est-ce que la Ville va se doter d'une politique ou d'un protocole d'inspection des fosses dans un avenir approché? La Ville va-t-elle engager des experts pour étudier à nouveau les tests de caractérisation qui sont déposés avec les demandes de permis d'installation sanitaire auprès du service d'urbanisme?
- **Q. (M. François Banville)** Il transmet ses remerciements au Conseil pour leurs réalisations des dernières années. Il remercie également les employés municipaux.
- **Q. (M. Denis Goulet)** Il s'informe auprès du conseiller André Métivier, concernant le dossier du chemin de la Pointe.

# 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

# 15. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Certificats de crédits

17-10-216

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Garon, conseiller ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 20H52.

Je, soussignée Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.		
EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce	(date)	
Josée Brouillette, directrice générale et se	ecrétaire-trésorière	
RENÉ-JEAN PAGÉ MAIRE	Josée Brouillette Directrice générale et secrétaire-trésorière	